

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 585

Artikel: Hubert Reymond, libéral conservateur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

procédure d'élaboration des douze programmes nationaux actuellement en cours de réalisation, et analysé finement les étapes franchies, les propositions de départ, les choix opérés, un programme pourtant n'a pas suivi la marche réglementaire. Il s'agit du petit dernier, doté d'un capital de 2 millions, et consacré à la politique de sécurité. Le Conseil fédéral en a décidé le thème et la dotation financière dans la deuxième moitié de 1978, pratiquement sans consulter le Conseil suisse de la Science, ni le Fonds national. Ce qui revient à dire que seule l'administration, si ce n'est des hommes politiques ou des initiatives personnelles ont joué ici le rôle incitateur, décisionnel. Symptomatique? Le «ménage» des programmes nationaux de plus près? Le «message» du Conseil fédéral (5 mars 1979) annonçait déjà que les premiers programmes lancés ne seraient pas achevés avant 1981-1984, mais que le Fonds national avait préparé le terrain pour les études suivantes. A l'époque, les thèmes retenus étaient la prévention des infirmités congénitales, le pluralisme culturel, les problèmes de communication en Suisse et la conservation des biens culturels.

L'ARCHÉOLOGIE ET O. REVERDIN

Ces pressions ont leur importance, on le verra tout de suite. En novembre 1980, le Conseil fédéral arrête en effet la troisième série des programmes, comme on l'appelle désormais. Des trois sujets présentés par le Fonds national ne subsiste plus que la conservation des biens culturels (six millions), un programme fortement axé, si l'on en croit la requête du Fonds annexée au «message» de 1979, sur l'archéologie, domaine cher au professeur Olivier Reverdin, qui quittait à fin 1980, la présidence du Fonds national. La prévention des infirmités congénitales et le pluralisme culturel ont fait place aux thèmes:

— bois, source d'énergie et de matière renouvelable (huit millions),

— contribution de la recherche fondamentale au développement de nouvelles technologies (quinze millions, un record en tant que crédit initial),
— cycle et pollution de l'air en Suisse (six millions),
— vie au travail — humanisation et développement technologique (cinq millions).
Si les raisons des changements survenus ne sont pas expliquées, on constate immédiatement le balancement nouveau de cette troisième série entre les intérêts de l'économie privée et ceux du monde du travail, le programme «archéologique» faisant à lui seul l'appoint dans le domaine culturel, si ce n'est dans celui des sciences humaines.

A SUIVRE

¹ «Prioritäten der schweizerischen Forschungspolitik im internationalen Vergleich. Die nationalen Forschungsprogramme». Bern, Haupt, 1979.

VAUD

Hubert Reymond, libéral conservateur

Mis à part la solution fédéraliste en matière d'avortement, la prorogation du régime financier de la Confédération et, pour les députés que cela intéressait, le rapport sur l'affaire Bachmann, le Conseil national n'avait pas d'immenses objets à l'ordre du jour de sa session de printemps. Le Conseil des Etats en revanche avait à son programme quelques gros morceaux, comme la loi sur les étrangers (élimination des divergences), l'acquisition des avions de combat et des avions-école ainsi que, surtout, la revision du Code civil (effets du mariage et régime matrimonial).

Autant d'occasions saisies par la moitié de la députation vaudoise, alias le libéral Hubert Reymond, pour faire étalage de son conservatisme désuet; décidément, ce jeune vieillard de 42 ans révolus se fait un point d'honneur de suivre la mode rétro.

Depuis son élection-surprise en novembre 1979, il a réussi l'exploit d'être contre tout ce qui avait un parfum, insupportable pour lui, de nouveauté ou de promesse de progrès.

Inutile d'ajouter que cette crâne attitude multiplie ses ennemis à chaque session. Il a irrémédiablement fâché les écologistes à plusieurs reprises (eaux du Léman, etc.), il a hérisé les consommateurs par son opposition à toute forme de reconnaissance de leurs droits; et le voilà qui vient de se mettre à dos la gent féminine en plaidant notamment pour le refus de l'obligation de requérir l'assentiment du conjoint (c'est-à-dire de l'épouse) pour la résiliation du bail.

Certes, le Conseil national où siègent les représentants de la populace corrigera l'erreur de M. Reymond et des sénateurs qui l'ont suivi en majorité sur ce point. Mais, à ce moment-là, on sera déjà bien près des élections nationales de l'automne 83, échéance en vue de laquelle les libéraux auraient grand intérêt à recoller l'entente des droites s'ils veulent sauver le siège ravi à Jacques Morier-Genoud et occupé depuis lors par le si peu représentatif Hubert Reymond.

PS. Hubert Reymond au Conseil des Etats, produit d'une campagne électorale menée tambour battant sous le signe de la voix unique, vaudoise et radicale-libérale. J.-F. Baehler, candidat au Conseil d'Etat vaudois, lancé par son parti comme une poudre à lessive, campagne électorale menée tambour battant sous le signe de la différence libérale. Deux libéraux de choc, comme on aime à les présenter, un même combat, celui du double jeu, au sein de l'«entente» des droites et à l'intérieur du gouvernement. Passé le scrutin, quel sera le visage des libéraux, il y a peu partisans d'un gouvernement fort, ces dernières semaines pris d'une frénésie anti-étatique? Nul doute que ce pari méprisant sur la courte mémoire de la population vaudoise n'empoisonne l'action gouvernementale.